

PAIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs L'abonnement continue sans avis contraire.

LE JOURNAL DES DEBATS Journal Républicain Quotidien

PHIX DES ANNONCES ANNONCES: 0 fr. 25 la ligne ÉCRITURES: 0 fr. 10 FAITS DIVERS: 0 fr. 75 LOCALS: 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux Bureaux du Journal, à Paris, à ANGENNES MARAIS, place de la Bourse, 10. Téléphone

Chronique de la Semaine

Que de manifestations en 48 heures — Pendant qu'à Paris, le socialisme d'étiquette Millerand finissait avec le collectivisme de dégringolade Jules Guesde...

Il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu se produire dans les rues de Lille une manifestation électorale nettement caractérisée. Il faut avouer que sur un débat, on plutôt pour une réimpression des vieux enjeux, dérisaires de poids, les catholiques pratiquants et militants n'ont pas été heureux.

Le comité recruta parmi la fine fleur de la haute avie fait distribuer gratuitement des manducateurs en papier et on distribua également quatre, un drapeau et deux lampions, à tous ceux qui consentaient à prendre part à la manifestation.

À l'église Saint-Maurice, l'archevêque de Cambrai offrit lui-même en l'honneur de Jeanne d'Arc et dans l'après-midi, le père Gaffre prononça en la même église, une sermone de circonstance dans lequel il expliquait que Jeanne d'Arc avait sauvé la France tout simplement parce, devenue la protectrice des Français, elle avait fait également devancer protestant et l'hérésie avait ainsi gagné l'Europe tout entière.

Et le révérend ajoutait: Voilà pourquoi Dieu a sauvé la France, ce qui donnerait à comprendre avant été catholique, Jeanne d'Arc n'eût rien pu sauver de tout. Bien se prévoyant épuisé par ce peuple, à moins simplement de la religion qui les gouverne.

Cette explication pour dire n'est pas moins originale. En tous cas, elle justifie très nettement ce que nous n'avons cessé de dire: c'est que la fête de Jeanne d'Arc telle qu'elle est organisée est en réalité une œuvre religieuse; peut-être même pourrions-nous écrire, exclusivement religieuse.

C'est bien ainsi, à la réserve que le peuple a compris la chose, car dans la soirée, il a fait une singulière ovation à la croix de la cathédrale à travers la ville. C'est un million d'une horde de coups de cellophane et aux cris répétés de: «A bas la cathédrale que le cortège s'est vu accueillir par le public, un peu étonné de ce simulacre de procession sans flambeaux.

Si jamais les délégués obtiennent du maire socialistes de Lille le rétablissement de processions officielles, on peut juger de ce qui se passera. Par là, l'ouvrier retirait aux flambeaux à pleinement échoué. Des contre-manifestations ont été produites sur une partie de nos parours et la cortège compréhensif, qu'un échange de coups de poings aurait considérablement amoindri.

«L'ouverture de la fête de Jeanne d'Arc a été une leçon à tirer des élections. Nous nous sommes dit: «C'est à nous de défendre la liberté d'expression des travailleurs, d'intervenir au nom de la nation dans leurs rapports avec leurs employeurs, de nous opposer à des conditions abusives, de lutter ardemment contre l'épave argente des algèbres aristocratiques, de faire peser sur les puissances laïque et respect de la personnalité humaine et ce sentiment de justice et de fraternité que nous vivons tous nos problèmes graves dans la vie.»

«L'ouverture de la fête de Jeanne d'Arc a été une leçon à tirer des élections. Nous nous sommes dit: «C'est à nous de défendre la liberté d'expression des travailleurs, d'intervenir au nom de la nation dans leurs rapports avec leurs employeurs, de nous opposer à des conditions abusives, de lutter ardemment contre l'épave argente des algèbres aristocratiques, de faire peser sur les puissances laïque et respect de la personnalité humaine et ce sentiment de justice et de fraternité que nous vivons tous nos problèmes graves dans la vie.»

lutte Montmartré, les millions nécessaires pour acheter sa construction. Saint-Michel, que dit-il (paroles de Juran) le ne peut de vote qui flatter le salin en lui rappellent la racine historique qu'il administrait et son ancien collègue, aujourd'hui chef des socialistes, Félix Faure, dit: «Je n'ai rien de mieux à proposer que de continuer à nous opposer à la construction de ce nouveau bâtiment.»

La Petite République qui publie cette lettre fait suivre de ce qui suit: Le groupe socialiste de la Chambre sera appelé, dans une ou deux prochaines séances à résoudre la question posée par le citoyen Mirman.

Reunion de Ministres

Paris, 1er juin. — Depuis quelques temps, les ministres ont tenu plusieurs réunions de conseil, et ont examiné des questions urgentes intéressant leurs départements.

M. Méline avait aussi réuni ce matin, dans son cabinet, MM. Cochery, ministre des Finances, Loubet, ministre de la marine, le général Billot, ministre de la guerre, et André Lecomte, ministre des Colonies.

Un médecin anglais, le docteur Wills, qui a passé de longues années en France et a eu plusieurs fois l'occasion de visiter le trésor de la couronne, estimant à 570 millions de francs les diamants légués à son successeur par son père.

Un wagonnier allemand a offert à la ville de Berlin, un wagon en bois, qui sera exposé au Salon de 1905, à l'occasion de la visite de la couronne, estimant à 570 millions de francs les diamants légués à son successeur par son père.

Protestation de M. Mirman contre le discours de M. Millerand

M. Mirman, député de Reims, a adressé la lettre suivante par celui-ci au banquet des municipalités socialistes.

«Je n'ai pas le temps de développer et de défendre les droits et les libertés d'expression des travailleurs, d'intervenir au nom de la nation dans leurs rapports avec leurs employeurs, de nous opposer à des conditions abusives, de lutter ardemment contre l'épave argente des algèbres aristocratiques, de faire peser sur les puissances laïque et respect de la personnalité humaine et ce sentiment de justice et de fraternité que nous vivons tous nos problèmes graves dans la vie.»

«Je n'ai pas le temps de développer et de défendre les droits et les libertés d'expression des travailleurs, d'intervenir au nom de la nation dans leurs rapports avec leurs employeurs, de nous opposer à des conditions abusives, de lutter ardemment contre l'épave argente des algèbres aristocratiques, de faire peser sur les puissances laïque et respect de la personnalité humaine et ce sentiment de justice et de fraternité que nous vivons tous nos problèmes graves dans la vie.»

directe socialiste indépendant, le rattachement de ce parti au parti collectiviste. Vous déclarez sans, mon cher ami, c'est à vous à décider si vous voulez que le groupe socialiste de la Chambre ait le droit de se prononcer, je veux dire de décider s'il doit — en tant qu'assemblée et en tant que groupe — voter, sous ce régime, dans les conditions mêmes qu'il se forme, — ou bien se constituer sur de nouvelles bases.

La Commission est pour le premier système, M. Millerand pour le second.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

Nos Dépêches

Par Fil Télégraphique Spécial SÉNAT Séance du 1er juin Avant la séance

Les universités Le Sénat a nommé la commission relative au projet de loi sur les universités.

Les conventions franco-chinoises L'ordre du jour appelle la présentation au Sénat du projet de loi relatif à la ratification des conventions de commerce signées à Pékin le 20 juin 1903, entre la Chine et la France.

CHAMBRE

Avant la séance COMMISSION DU BUDGET M. Krantz a aujourd'hui à la commission du budget son rapport sur la proposition tendant à affecter à l'entretien de la construction d'un hôtel national des séances de la Chambre qu'il des travaux complémentaires dans la Palais-Bourbon.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

renvoit à la Commission des Députés et Consignations. Les articles proposés sont soumis au scrutin public par le Sénat le 15 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

les socialistes et que beaucoup de ces derniers ne veulent pas suivre M. Millerand, qui s'est fait récemment promoteur collectiviste.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

M. Cochery ne restera à Paris que cette nuit au dernier matin. Cette histoire, si elle est reconnue réelle, couvrira un coin du passé d'Anfort.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.

«L'interpellation a été présentée par le député de la Seine, M. Guesde, et a été adoptée par la Chambre le 15 mai 1904. Elle a été lue et discutée le 16 mai 1904.